



RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES RELATIONS ENTRE LES AUTOCHTONES ET CERTAINS SERVICES PUBLICS (COMMISSION VIENS)

Le 30 septembre dernier, le rapport final de la Commission Viens fut déposé en conférence de presse. Il est important de souligner que cette commission d'enquête portait sur la discrimination systémique des peuples autochtones dans l'ensemble des services publics incluant les services policiers du Québec. Dans ce volumineux rapport (520 pages), 142 recommandations en sont découlées. Sur ces 142 recommandations, 26 sont dédiées aux services policiers, dont 22 aux services policiers autochtones uniquement. L'Association s'est déclarée en accord avec l'ensemble de ces recommandations découlant de son domaine de compétences, sous réserve toutefois des recommandations 46 et 48. Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de lire notre communiqué de presse, afin de mieux comprendre notre position, nous vous invitons à prendre connaissance de la copie intégrale en cliquant [ici](#).

Pierre Veilleux, président